



Conditions d'adhésion

Durée du contrat

Le contrat est valable pour 30 paniers échelonnés sur un an, il est renouvelé tacitement en fin d'année. Votre départ pour l'année suivante doit être annoncé au plus tard au 30 novembre de chaque année. Il est possible de s'inscrire en cours d'année civile, les abonnements comprendront les paniers restant de l'année.

Résiliation de contrat

Il est possible de résilier son abonnement avant le terme en cas de déménagement ou d'impossibilité soudaine de venir chercher son panier, un délai de 1 mois est appliqué dès la réception de votre résiliation.

Paiements

Les paiements se font sur facture envoyée lors de l'inscription. Il est important d'utiliser le bulletin QR-IBAN joint à la facture. Celle-ci doit être réglée dans le délai imparti, sans quoi l'association se réserve le droit de suspendre momentanément l'abonnement.

Où et quand venir chercher son panier ?

À la Maison de quartier Sous-Gare,

Avenue Dapples 50, 1006 Lausanne

Les jeudis de 17h à 19h selon le calendrier (lesjardinsdouchy.ch/calendrier)

Oubli du panier

En cas d'oubli, le panier sera donné à la Fondation Mère Sofia qui gère la Soupe Populaire. Les paniers oubliés ne sont pas remboursés. Vous pouvez envoyer n'importe qui (ami, collègue) chercher le panier à votre place. Il est possible de nous prévenir exceptionnellement d'un retard ou impossibilité de venir chercher le panier par mail. Nous pouvons alors vous le mettre de côté selon entente avec la coordination. E-mail : info@lesjardinsdouchy.ch

Livraison à vélo

Contactez directement Vélocité au 021 624 24 84



Valeurs

En adhérant aux Jardins d'Ouchy, vous choisissez la transparence et optez pour la consommation locale. Notre producteur est situé à Denges et cultive sous le label IP-Suisse (logo coccinelle). Vous découvrirez au rythme des saisons, des produits sains, frais et savoureux.

Par sa démarche, Les Jardins d'Ouchy participent à l'application régionale du concept de la souveraineté alimentaire des peuples. La souveraineté alimentaire désigne le DROIT d'une population, d'une région ou d'un pays à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers.

Ce concept est de plus en plus perçu comme une réponse crédible aux crises alimentaires, climatiques, énergétiques et économiques qui se succèdent. Il place les êtres humains au cœur des systèmes alimentaires; que ce soit les paysan-ne-s, les ouvriers agricoles, les consommateurs-trices, les employé-e-s de la transformation et de la distribution alimentaire. Ce concept revendique des systèmes alimentaires locaux, sains et durables, un marché intérieur transparent, une responsabilité internationale assumée et une équité dans l'accès aux ressources.

Les Jardins d'Ouchy soutiennent et défendent cette vision à leur échelle !

Contact

Les Jardins d'Ouchy

Avenue Dapples 50

1006 Lausanne

www.lesjardinsdouchy.ch

info@lesjardinsdouchy.ch